



Fribourg, le 22.02.2011

**M. Georges Godel, Conseiller d'Etat
Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg**

**Office fédéral de l'environnement OFEV
Direction
3003 Berne**

Projet d'implantation d'un parc éolien à la Berra

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à la récente mise à l'enquête publique relative à « l'implantation de mâts de mesures du potentiel éolien », prévue dans le secteur Cousimbert-Berra. Les trois associations ornithologiques signataires du présent courrier : ASPO (Association Suisse pour la Protection des Oiseaux), Nos Oiseaux (Société romande d'étude et de protection des oiseaux) et le COF (Cercle Ornithologique de Fribourg) prennent position contre le projet d'implantation d'un parc éolien dans la région Cousimbert-Berra.

Dans ses lettres du 22 janvier 2006 et du 23 mai 2008 (annexes), le COF rendait attentives les autorités fribourgeoises et fédérales, de même que certaines entreprises, aux problèmes que pouvaient engendrer les éoliennes sur l'avifaune.

Le 24 mars 2009, donnant suite à une réunion à Bulle qui regroupait 53 personnes, les bagueurs romands ont envoyé une motion aux autorités fédérales et à la Station Ornithologique suisse de Sempach (SOS). Cette motion demandait que les voies de migrations connues dans les Préalpes, les Alpes et le Jura, à l'instar du Col de Bretolet (VS) ou de celui du Gurnigel (BE), soient mises de toute urgence en protection intégrale contre l'installation de parcs éoliens. Cette motion demandait également que des cartes indiquant les lieux de passage des migrations d'automne et de printemps soient rapidement établies (annexes).

La récente étude réalisée par la SOSS (Station Ornithologique Suisse de Sempach) : « Untersuchung über die Auswirkungen eines Windparks Schwyberg auf die Vögel », a mis en évidence l'importance de la migration automnale au Schwyberg (FR). Cette étude a également mis en évidence l'influence néfaste du parc éolien planifié à cet endroit sur les oiseaux migrateurs et sur les oiseaux nicheurs. Ce secteur se trouve dans l'axe du Gurnigel -reconnu comme un haut lieu pour le suivi de la migration- et de la Berra (FR).

La région Cousimbert-Berra est connue depuis des décennies comme un lieu de migration privilégié. Il s'agit à notre connaissance de l'endroit où les plus fortes migrations ont lieu pour l'ensemble des Préalpes fribourgeoises. Les premières observations ont été consignées par Jean Strahm en 1947 déjà, soit il y a 64 ans ! Depuis près de 40 ans, le COF étudie la migration sur ce col, en collaboration avec la SOS (Station ornithologique de Sempach). Des données précises sur le baguage des oiseaux ou sur les observations faites à cette occasion ont été consignées dans des rapports remis à la SOS et à la Centrale Ornithologique Romande (COR).

Pour ce qui concerne les oiseaux nicheurs locaux, 70 espèces ont été répertoriées ; certaines sont rares et menacées et de ce fait figurent dans « Avifaune Cousimbert-Berra » (annexe), liste établie sur la base de la « Liste Rouge ».

En relation aux oiseaux migrateurs, ce ne sont pas moins de 125 espèces d'oiseaux qui ont été dénombrées (voir Avifaune Cousimbert-Berra, en annexe). Certaines de ces espèces sont également rares et menacées selon la « Liste Rouge ». Ceci met en évidence la responsabilité que nous avons vis-à-vis de la sécurité que doit présenter la route migratoire empruntée par ces oiseaux, qui proviennent de l'Europe du Nord et du Nord-Est et transitent par nos régions.

La connaissance acquise au sujet de la nidification et de la migration des oiseaux dans le massif Cousimbert-Berra nous montre que l'installation d'éoliennes dans cette région serait certainement hautement dommageable pour l'avifaune tant locale que migratrice.

Dans l'état de nos connaissances, il est certain que cet endroit est un site important d'une part au niveau de la migration automnale et, d'autre part au niveau de la reproduction d'espèces rares et menacées telles que le Tétraz lyre. **En conséquence, les trois associations ornithologiques citées ci-dessus demandent aux autorités fribourgeoises et fédérales que le site Cousimbert-Berra soit considéré comme un site sur lequel l'implantation d'éoliennes est rigoureusement exclue.**

Nous restons naturellement à votre disposition pour compléter et le cas échéant étayer ce qui précède.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ASPO
La Sauge
1588 Cudrefin
François Turrian

Nos Oiseaux
Chemin de Serroue 1
2037 Montmolin
Simon-Pierre Parrat

COF
Case postale 96
1707 Fribourg
Michel Beaud

Annexes :

Liste Rouge : Avifaune Berra – Cousimbert
Lettre à la WEGA du 22 janvier 2006
Prise de position du COF du 23 mai 2008
Motion des bagueurs romands 24.3.2009

Copie à :

Sol-E Suisse SA, Galgenfeldweg 16, 3000 Berne 25
Bureau de protection de la nature et du paysage, Fribourg, M. Marius Achermann
Service fribourgeois des transports et de l'énergie, M. Serge Boschung
Service des forêts et de la faune, M. Walter Schwab
Office fédéral de l'énergie OFEN
Office fédéral du développement territorial ARE
Groupe E Greenwatt, M. Alain Sapin, président du CA
Pro Natura Fribourg
Station ornithologique suisse
Commune de la Roche
Commune de Cerniat